Hier, à Langon, M. CHAUMEIL, sous-préfet de Redon a inauguré la station de pompage du Syndicat des eaux de Port-de-Roche

La station de pompage et de traitement du Syndicat des Eaux de Port-de-Roche, à Langon, a été officiellement inauguré hier matin par M. Chaumeil, sous-préfet de Redon.

A 10 h 30, M. Roger du Halgouët, sénateur-maire de Saint-Just, président du syndicat, accueillait les autorités venues nombreuses à cette cérémonie inaugurale. Dans l'allocution qu'il prononça,



M. du Halgouët se plut à rendre hommage à tous ceux qui ont participé à l'édification de la station « qui, dit-il, apportera un renouveau d'espoir à ceux qui attendaient impatiemment cet élément indispensable à l'époque où nous virons ».

Puis, le président fit un rappel historique du syndicat intercommunal des Eaux de Port-de-Roche qui groupe, rappelons-le, dix communes. C'est en novembre 1951 que les communes de Ste-Anne, Le Grand-Fougeray, Brain, La Chapelle, Ste-Marie, Langon avaient été pressenties pour la formation d'un syndicat intercommunal d'eau potable. La prise d'eau devait se faire dans la Vilaine. Devant les difficultés financières, la plupart des communes se récusèrent. - En 1960 et 1961, des recherches d'eau furent entamées. Elles devaient être fructueuses et amener les spécialistes à forer un puits entre la gare de Langon et Port-de-Roche. Les essais furent satisfaisants et donnèrent près de 300 mètres cubes-heure pendant 200 heures.

Les démarches officielles suivirent. C'était en 1962. Trois ans plus tard, la station était réalisée et donne entière satisfaction puisque depuis sa mise en service, le 25 juillet 1964, 65 000 m3 ont été traités.

10 communes: 11.131 habitants - 3.200 abonnés

Lorsque les travaux seront définitivement achevés — d'ici deux ans — dix communes (Bains-sur-Oust, Brain-sur-Vilaine, La Chapelle-Saint-Melaine, Langon, Renac, Sainte-Anne-sur-Vilaine, Sainte-Marie, Saint-Ganton, Saint-Just, Sixt-sur-Aff) bénéficieront du service d'eau qui groupera quelque 3 200 abonnés pour une population totale de 11 131 habitants.

Déjà, depuis l'an dernier, Langon et Saint-Just ont l'eau sur l'évier. L'an prochain, six autres communes suivront. Et en 1967 les deux dernières seront desservies. Cela ne se fait pas sans un gros effort financier qui est de l'ordre de 14 500 000 F environ. La subvention du ministère de l'Agriculture est de 45 % en moyenne, soit 6 525 000 F. La subvention départementale est de 10 %, soit 1 450 000 F. Le reste, 6 525 000 F, est à la charge des communes intéressées.

Dès que les travaux seront achevés, les eaux seront stockées dans dix réservoirs d'une capacité totale de 1600 m3. Elles seront distribuées par 330 km de canalisations et 3 200 branchements. Actuellement, deux réservoirs sont en fonction.

Après cet aperçu sommaire, mais enrichissant, de l'historique, des aspects techniques financiers, M. le Président se plut à souligner que le pays de Redon avait besoin d'être équipé et notamment le milieu rural pour son économie propre et sa survie et aussi pour voir s'implanter des résidences secondaires, considérées comme un facteur d'évolution et d'équilibre social et pour que le pays de Redon soit un pays où il fait bon vivre.

La réponse du Sous-Préfet

Dans sa réponse, M. le sous-préfet tint à souligner que l'œuvre réalisée est grande. « C'est un acte de foi dans l'avenir au moment où les campagnes se dépeuplent » fit remarquer M. Chaumeil. Pour que l'agriculture puisse produire dans de meilleures conditions, poursuivit-il, il faut lui donner ce qui est indispensable : l'eau ».

Enfin, il manifesta sa satisfaction de voir que ce syndicat est implanté dans le cœur du pays de Redon qui se réveille et c'est un grand exemple.

Puis, M. le sous-préfet coupa le ruban tricolore avec les ciseaux que lui présenta **Annick Mainguet** et suivi des personnalités, ils visitèrent les merveilleuses installations de la station.

La manœuvre des pompiers

Sous la direction du commandant Gauvin, inspecteur départemental des services incendie, les pompiers du Grand-Fougeray et de Pipriac sous les ordres des lieutenants Peniguel et Eoche firent une démonstration très réussie suivie avec intérêt tout particulier par les autorités.

Le vin d'honneur

Un vin d'honneur qui eut lieu au restaurant Ameline à Port-de-Roche, suivit cette cérémonie. Ce fut l'occasion pour le député Renouard de dire un grand merci à toutes les entreprises qui ont œuvré à la réalisation de la station.

« Cette inauguration, dit-il, marque une étape dans l'équipement de notre région qui a été longtemps une région sous-développée, mais qui se veut prospère et doit le devenir grâce à des réalisations comme celle-ci et celles entreprises dans le domaine rural, pour le bienêtre de ses habitants et des touristes qui chérissent le pays de Redon ».

Une fois encore, M. le député maire tint à remercier tous ceux qui avaient œuvré à ce petit chef-d'œuvre et de souhaiter que d'autres réalisations semblables se développent rapidement.

Les personnalités



Les autorités pendant l'allocution de M. du Halgouët

Nous avons remarqué la présence de M. du Halgouët, président du syndicat des Eaux de Port-de-Roche, sénateur maire de Saint-Just; Chaumeil, sous-préfet; Renouard, député maire de Langon; Jattiot, ingénieur en chef du Génie Rural d'I.-et-V.; Bourgeois, ingénieur du Génie Rural; Mainguy, ingénieur des travaux ruraux; du commandant Gauvin; du lieutenant Jury, de Redon; MM. Les maires et conseillers de Bains-sur-Oust, Renac, Sainte-Anne-sur-Vilaine, Sainte-Marie, Sixt-sur-Aff, la Chapelle-Saint-Melaine, Saint-Ganton; Bauchamps, architecte, réalisateur des travaux; MM. les directeurs ou secrétaires généraux de la S.O.C.A., des Ets Masselin;

Degremont; Aster-Spie, la Cie la Sablaise des Eaux; l'entreprise Daniel, etc... ayant pris part à la réalisation des travaux.

M. J.



